

LES RELAIS

PETITE

ENFANCE



Les relais Petite Enfance du territoire

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges dispose de deux Relais Petite Enfance sur son territoire :

**GEVREY-CHAMBERTIN /
NOIRON-SOUS-GEVREY**
2, rue Souvert
Gevrey-Chambertin
NUITS-SAINT-GEORGES
5, rue de la Berchère

Les missions des relais Petite Enfance

Le relais Petite Enfance est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, assistant(e)s maternel(le)s et professionnels de garde à domicile.

LE RELAIS PETITE ENFANCE EST UN SERVICE DESTINÉ À :

Faciliter la vie des familles par la communication :

- d'informations sur l'ensemble des modes d'accueil (familial, collectif ou à domicile) dans le cadre du guichet unique petite enfance,
- de conseils pour toutes les démarches administratives, et notamment des précisions sur leurs droits et obligations en tant que particulier employeur,
- d'informations sur les aides financières auxquelles elles peuvent prétendre concernant la garde de leur enfant.

Favoriser la mise en relation des parents, des assistant(e)s maternel(le)s et des employé(e)s à domicile.

Informers les assistant(e) maternel(le)s et des employé(e)s à domicile, en mettant à leur disposition :

- un service de documentation accessible en permanence,
- des renseignements sur le droit et la réglementation (sécurité sociale, URSAFF, CAF...),
- des renseignements sur le métier d'assistant(e)s maternel(le)s et les possibilités d'accès à la formation continue.

Participer à la professionnalisation.

Améliorer les pratiques professionnelles en organisant :

- des réunions conférences, ...
- des rencontres avec des professionnels de la Petite Enfance.

Proposer des temps d'accueils collectifs destinés aux enfants et aux professionnels de l'accueil à domicile, afin de favoriser la socialisation de ces enfants.

Observer l'évolution des besoins de garde des familles et l'offre d'accueil.



Assistante Maternelle un métier à part entière

Assistant(e) Maternel(le) agréé(e) un métier à part entière, qui consiste à accueillir à son domicile un ou plusieurs enfants confiés par leur(s) parent(s) contre rémunération.

L'Agrément délivré par le service PMI du Conseil Départemental est obligatoire, fixant ainsi le nombre et l'âge des enfants que l'assistant maternel est autorisé à accueillir.

Une formation obligatoire de 120 heures est dispensée, dont 80 heures sont effectuées avant tout accueil. La seconde partie de la formation est réalisée dans les 3 ans suivant le premier accueil.

Un statut. L'assistant(e) maternel(le) est salarié des parents qui, en tant qu'employeur, sont tenus au respect de la législation du travail.

Une offre d'accueil. L'assistant(e) maternel(le) offre à l'enfant un accueil personnalisé dans le cadre familial, en relais et en complémentarité de sa propre famille.

Les modalités d'accueil sont définies par contrat écrit entre les parents et l'assistant(e) maternel(le) : horaires, congés, tarifs, absence de l'enfant...)

Des temps collectifs. Pour qui ?

Pour les professionnels de l'accueil individuel (assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, employé(e)s à domicile) et pour les enfants.

Pourquoi ?

Pour leur permettre de rompre l'isolement, de tisser des liens, d'observer les enfants dans un environnement différent, de participer à la co-animation d'ateliers avec les responsables des RPE...

Pour permettre aux enfants d'observer, de découvrir, de partager, d'expérimenter, de jouer avec d'autres enfants.

Comment ?

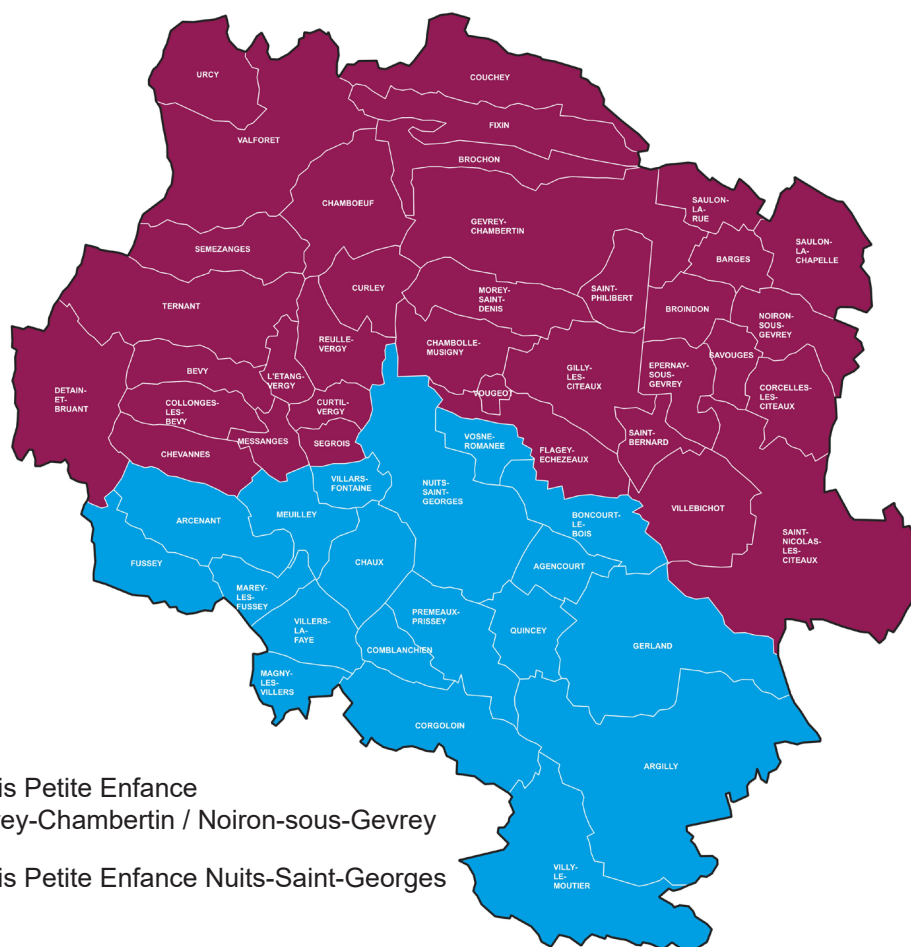
Nous vous proposons de vous inscrire directement au RPE dont dépend votre assistant(e) maternel(le). La fréquentation de ces rencontres peut être ponctuelle ou régulière.



PERMANENCES

(SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT)

- **Relais Petite Enfance Gevrey-Chambertin / Noiron-sous-Gevrey :**
Permanence physique à Gevrey-Chambertin du lundi au jeudi (sauf mercredi après-midi).
Permanence physique au périscolaire de Noiron-sous-Gevrey le vendredi après-midi sur rendez-vous.
- **Relais Petite Enfance Nuits-Saint-Georges :**
Permanence physique tous les jours (sauf le vendredi après-midi).



crédits : les contributeurs d'OpenStreetMap

- Relais Petite Enfance
Gevrey-Chambertin / Noiron-sous-Gevrey
- Relais Petite Enfance Nuits-Saint-Georges

CONTACTS :

RELAIS PETITE ENFANCE de GEVREY-CHAMBERTIN / NOIRON-SOUS-GEVREY

Responsable : Stéphanie BERGER

2, rue Souvert - 21220 Gevrey-Chambertin

06.77.67.91.58 / rpe.gevrey-noiron@ccgevrey-nuits.com

RELAIS PETITE ENFANCE de NUITS-SAINT-GEORGES

Responsable : Carole CZARNECKI

5, rue de la Berchère - 21700 Nuits-Saint-Georges

06.37.18.94.35 / rpe.nuits@ccgevrey-nuits.com